

Moudon, le 13 novembre 2019

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 12 novembre 2019
Présidence : Monique Tombez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 46/19

Demande d'un crédit de CHF 566'000.- pour le versement de la taxe de raccordement au réseau de l'Association intercommunale de distribution d'eau de Vusery (AIDEV)

- vu le préavis de la Municipalité No 46/19 ;
- oui le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise la Municipalité à participer à l'AIDEV par le versement unique d'une taxe de raccordement de CHF 566'000.-,**
- 2. autorise la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense globale de CHF 566'000.- aux meilleures conditions du moment,**
- 3. prend note que le total des dépenses/recettes de la conclusion 1 sera comptabilisé au bilan du compte d'investissement du service de l'eau et amorti au fur et à mesure des possibilités du ménage communal mais en trente ans au maximum,**
- 4. prend note que la participation fera l'objet d'un décompte à la fin des travaux.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 12 novembre 2019.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente : La Secrétaire :



Monique Tombez **Nicole Wyler**

